Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 29 (1903)

Heft: 18

Artikel: Palace-Hôtel de Caux sur Territet

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-23506

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef: M. P. HOFFET, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

SOMMAIRE: Palace-Hôtel de Caux sur Territet. Planches 8 et 9. — Nouveaux systèmes de construction en béton armé (suite et fin), par M. A. Considère, inspecteur général des Ponts et Chaussées, à Paris. — L'arc élastique sans articulation (suite), par M. C. Guidi, professeur, à Turin. — Divers: A propos de béton armé. — Concours.

Palace-Hôtel de Caux sur Territet.

La construction du Palace-Hôtel de Caux fut décidée par la Société immobilière de Caux qui chargea, en 1899, M. Eug. Jost, architecte, à Lausanne, de l'étude des plans et de la direction des travaux. Le terrain choisi était situé au-dessous des jardins du Grand Hôtel dont il n'est séparé que par la route conduisant à la gare de Caux, route qui forme à cet endroit un coude d'environ 70º limitant un espace en forme de demi-cuvette avec des parois présentant une déclivité assez forte. Le programme exigeait environ 350 chambres d'étrangers et tous les services nécessaires à un hôtel satisfaisant aux exigences du confort le plus moderne. Par suite de la nature du terrain, pour éviter soit des déblais trop importants, soit des maçonneries de fondation trop développées, on fut conduit à disposer les constructions suivant une section horizontale du terrain, ce qui a produit une façade épousant les sinuosités de la colline.

L'hôtel comprend deux parties: 1º La partie habitation, soit chambres d'étrangers avec les services de lingerie, buanderie et hydrothérapie. 2º La partie réception: salons, grande salle des fêtes, restaurant et salle à manger, auxquels se joignent les locaux publics accessoires, traités sous forme de magasins: téléphones, boulanger, coiffeur, fleuriste, curiosités, etc. Il en résulte un développement de façades, ayant vue sur le lac, d'environ 230 m.

Vu l'altitude de l'hôtel, les façades tirent uniquement leur caractère des balcons, terrasses et galeries, qui font que chaque chambre permet de jouir librement du paysage et de l'air. Il n'y a pas de décoration extérieure. Comme en montagne, pour de grands espaces à couvrir, les toitures en terrasse sont celles qui donnent les meilleurs résultats, l'hôtel est couvert en holzcement. Mais toutefois, pour éviter la monotonie résultant de ce genre de couverture, l'architecte a tenu à assurer la silhouette par des tourelles flanquant les angles des pavillons principaux. Ces tourelles, ainsi que les galeries qui les relient, sont couvertes en tuiles vernissées. A la hauteur du rez-de-

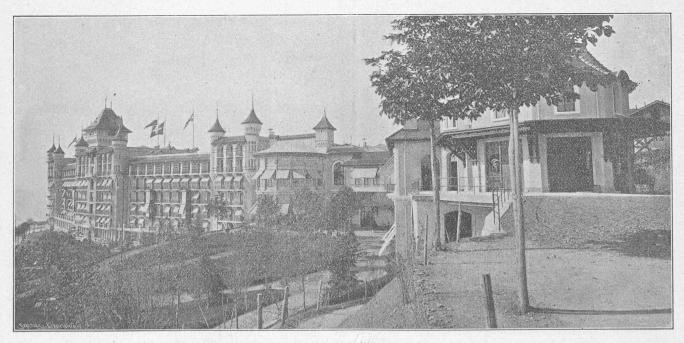


Fig. 1. — Palace-Hôtel de Caux sur Territet."— Façade Sud. Architecte : M. Eug. Jost, à Lausanne.

chaussée court une galerie couverte formant terrasse au 1er étage. A la hauteur du 5me étage, une autre galerie couverte, comportant deux étages dans les pavillons, permet les vues et l'air.

L'hôtel proprement dit est orienté au Midi; ses bâtiments étant simples en profondeur, toutes les chambres se trouvent sur la face principale, au Sud, le couloir qui les dessert étant au Nord. Il comprend deux ailes, deux arrières-corps et un corps central, se développant en éventail; au-dessus d'un sous-sol en partie surélevé et renfermant divers locaux de service, il y a un rez-de-chaussée et cinq étages, affectés aux chambres d'étrangers, plus un 6º étage dans les pavillons et le corps central.

Les chambres sont séparées du couloir par une antichambre ou un cabinet de toilette, ce qui a pour but d'amortir

les bruits provenant du couloir et de faciliter le service. De plus, de nombreux cabinets de toilette possédant W.-C. et bains, permettent de grouper de diverses façons les pièces, chambres à coucher et salons particu-

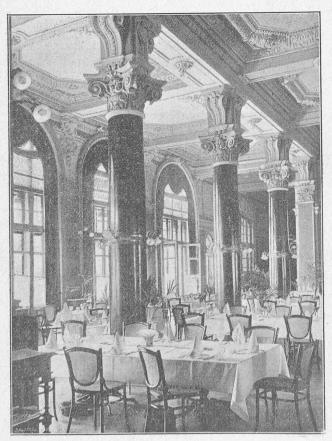


Fig. 3. — Palace-Hôtel de Caux sur Territet La salle à manger.



Fig. 2. — Palace-Hôtel de Caux sur Territet. — Le hall.

liers, pour constituer des appartements distincts. Chaque pièce est chauffée par le chauffage central et pourvue de fenêtres doubles, vu la rigueur du climat. Pour rendre ces pièces et habitations aussi salubres que possible, l'aération en est assurée, en tout temps, au moyen d'impostes mobiles et d'appareils réglables prenant l'air en façade. Des gaînes de ventilation assurent l'évacuation de l'air vicié. Chaque pièce est pourvue de la lumière électrique, de sonneries d'appel et d'un téléphone domestique.

Outre les baignoires des cabinets de toilette et des bains de chaque étage, l'hôtel comporte un service d'hydrothérapie complet, dans l'aile au Nord, qui renferme également la buanderie et la lingerie. Il y a deux ascenseurs; à celui du corps central est adapté un châssis servant à l'élévation des bagages.

Les bâtiments de réception occupent le sommet de l'angle formé par la route et s'élèvent d'une hauteur de quatre étages. L'aile des magasins est le long du retour de la route vers la gare de Caux.

Au deuxième étage, côté Nord, se trouvent les cuisines et les caves; en façade, côté Sud, le restaurant et le jardin d'hiver. Sous les magasins, la grande salle à manger et ses annexes.

Au quatrième étage, la salle des fêtes, les vestibules d'entrée, le grand hall et divers salons, les bureaux de la direction et les magasins. Il est à remarquer que, par suite des pentes du terrain et de la route, c'est le 4^{me} étage qui est l'étage principal et où se trouve la principale entrée au niveau de la gare de Caux; par suite, pour se rendre chez eux, la plupart des étrangers ont à descendre, ce qui est le contraire du cas habituel.

Le jardin devant l'hôtel, partant sur le bord du bou-



Fig. 4. — Palace-Hôtel de Caux sur Territet.

Le promenoir.

levard à la hauteur du sous-sol, aboutit, en son point haut, au niveau du 2me étage, devant le restaurant; mais la pente de la cuvette formée par le sol naturel était bien plus considérable. Aussi, autant pour avoir un grand promenoir horizontal que pour pouvoir loger les déblais provenant de la construction, il a fallu, avant toute chose, construire dès l'automne 1899 un grand mur de soutènement sur le flanc de la montagne. Cet ouvrage est formé d'une série d'arcades que butent un masque assaini par un mur de pierres sèches; il a une longueur de près de 400 m. et atteint jusqu'à 14 m. de hauteur; il est coupé par le passage de la ligne de chemin de fer Glion-Naye et supporte un pont avec balcon en ciment armé, soulagé par des consoles; dans son prolongement, des murs moins importants et des talus ont été construits et forment le développement d'un promenoir de plus de 600 m. de longueur.

Les travaux de maçonnerie du Palace-Hôtel commencèrent en été 1900. D'abord assez lents jusqu'à l'organisation définitive, ils ne furent entrepris sérieusement qu'à partir du printemps 1901. Dès ce moment, la plus grande activité n'a cessé de régner sur le chantier et, malgré les rigueurs du climat et les difficultés de tout genre que présentent les travaux à la montagne, malgré un changement d'entreprise de maçonnerie, l'hôtel était entièrement terminé le 30 juin 1902 et inauguré au commencement de juillet.

Le sol sur lequel reposent les constructions est une marne délitée à la surface, mais qui devient rapidement très dure. Un système de drainage très complet, et soigneusement établi, permet de capter les eaux qui ruissellent le long des pentes et qui, arrêtées par les maçonneries, auraient pu, en dilatant la marne, produire des glissements de terrains.

La pierre fut prise dans des carrières appartenant à la Société, déjà ouvertes ou qui le furent à cette occasion; mais une difficulté provînt du sable pour l'alimentation duquel on se servit de concasseurs broyant les déchets de carrière et actionnés électriquement. Les chaux et ciments, ainsi que tous les autres matériaux de construction, y compris les bois de charpente, furent montés de Montreux par charrois.

L'eau qui alimente les nombreux services de l'hôtel, ainsi que l'arrosage, provient d'un réservoir d'une contenance de 200 000 litres à partir duquel elle est amenée à l'hôtel par une grosse conduite de 120 mm. de diamètre et sous une pression de 5 atmosphères. Cette eau sert directement à la manœuvre des ascenseurs. Les multiples colonnes de distribution d'eau partent toutes d'un point central où un registre indicateur, avec vanne spéciale pour chaque service, permet, en cas d'accident ou de réparations, d'arrêter l'eau instantanément dans tel quartier, tout en laissant librement fonctionner les autres services.

Des hydrantes en pression existent à chaque étage ainsi qu'à l'extérieur, tout autour de l'hôtel.

Les égouts, qui ont fait l'objet d'une étude approfondie, sont branchés sur un collecteur qui prend, plus bas, les égouts du village de Glion et va se déverser dans le lac.



Fig. 5. — Palace-Hôtel de Caux sur Territet. Le salon Louis XVI.

Le chauffage central a été installé aussi bien pour les locaux de services que pour les locaux destinés aux étrangers. Le système adopté est la vapeur à basse pression produite par deux groupes de chaudières desservant, l'une l'hôtel proprement dit, l'autre les bâtiments de réception. Des chaudières spéciales alimentent d'eau chaude les toilettes et les bains. Toutes les conduites de distribution sont renfermées en sous-sol dans de grands canaux accessibles pour les surveillances et les réparations.

La cuisine, située au même étage que la salle à manger et le restaurant, occupe une hauteur de deux étages. Outre le grand fourneau, elle contient un fourneau de réserve, une grillade, une marmite à vapeur, une table chaude, etc. Autour de la cuisine sont groupés les principaux services, tels que: la cuisine à café, la plonge, le garde-manger avec les timbres à glace, le frigorifique, les légumes, l'économat, les desserts, les divers offices et les salles à manger des cuisiniers, des domestiques de la maison et des courriers.

La buanderie, munie des derniers perfectionnements, est installée au premier étage de l'aile Nord. Une chaudière fournit la vapeur nécessaire au lavage et au repassage du linge. Une partie de la vapeur est utilisée dans la cuisine pour actionner une marmite spéciale à la préparation des consommés. Les essoreuses marchent électriquement. Au-dessus de la buanderie on trouve la lingerie, avec la machine à calandrer et les repasseuses.

Décoration intérieure. — Les grands locaux de la partie réception ont reçu une décoration appropriée à leur destination.

Le vestibule d'entrée, dit vestibule ovale, avec des arcades régulières formant entrée aux principaux services de l'hôtel.

Le grand hall, local principal de réception, qui se compose d'une coupole surbaissée sur plan carré, avec bascôtés, a été décoré par la sculpture et la peinture. La coupole est éclairée par un grand lustre en fer forgé, et il y a, dans les bas-côtés, deux cheminées monumentales. Du côté Sud est disposé un grand jardin d'hiver sur plan circulaire. Le tout est d'un style suisse ancien, en harmonie avec les façades, ce qui a permis un résultat satisfaisant sans exagération de coût. L'ameublement a été traité dans le même style.

Il a été fait de la sculpture à la salle des fêtes, qui

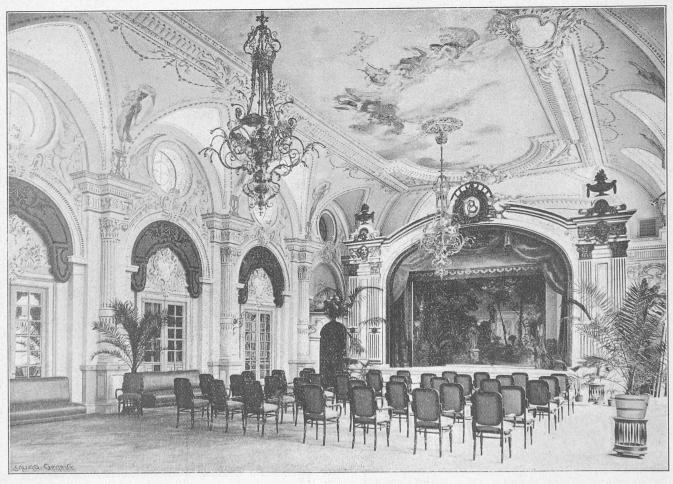
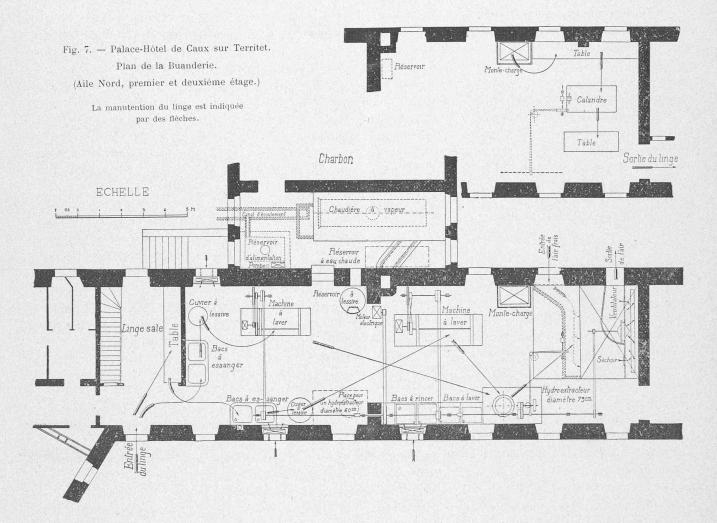


Fig. 6. — Palace-Hôtel de Caux sur Territet. La salle des fêtes.



comporte un plafond à voussures et pénétrations, colonnes et pilastres engagés, motifs de couronnement des baies; style 18^{me} siècle et décoration peinte. Une scène provisoire, installée dans le fond de la salle, lui enlève momentanément de son caractère et de ses proportions. Une scène définitive et bien agencée ne tardera pas à être édifiée.

La salle à manger est dans le style du 18^{me} siècle, avec plafond à caissons supporté en partie par des colonnes.

Le restaurant est de style moderne.

Au 4^{me} étage, d'autres locaux publics, tels que le salon Louis XVI, en bleu, la salle de correspondance, en jaune, les salles de billards, le bar et le grand promenoir, entièrement boisé en pitchpin, méritent d'être mentionnés.

Nouveaux systèmes de construction en béton armé.

(Suite et fin) 1.

Type de frettage. — On a vu plus haut que les frettes doivent être rapprochées les unes des autres pour produire tous leurs effets au point de vue du coefficient d'élasticité et de la résistance au flambement. Il est d'ailleurs évident qu'elles doivent être fermées de manière à ne pas s'ouvrir sous l'effort de la pression intérieure et que l'action exercée sur le béton par leurs assemblages ne doit pas ajouter une importante fatigue supplémentaire à l'effort principal de compression, surtout dans la région périphérique où rien n'empêche le béton d'éclater à l'extérieur.

Il semble que ces conditions ne peuvent être remplies convenablement que par l'emploi de fils ou barres de métal de grande longueur, enroulés en hélice dans le béton, à la profondeur nécessaire pour être à l'abri de l'action des agents extérieurs.

¹ Voir Nº du 10 septembre 1903, page 227.

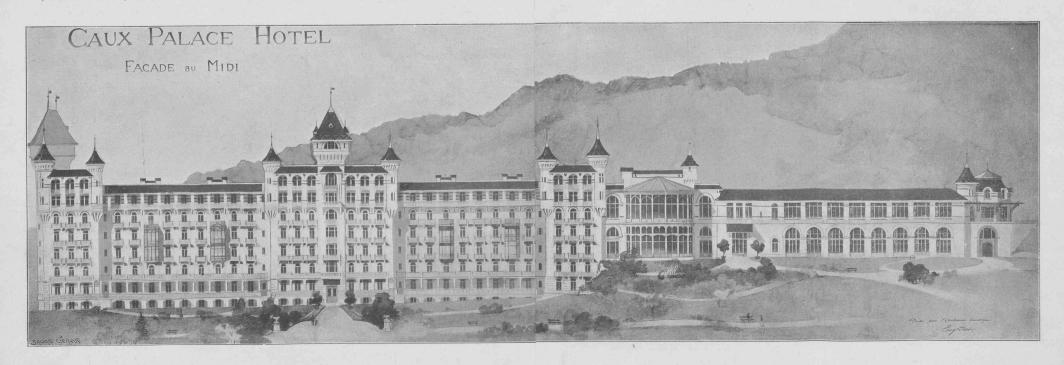
PALACE-HOTEL DE CAUX SUR TERRITET, VAUD

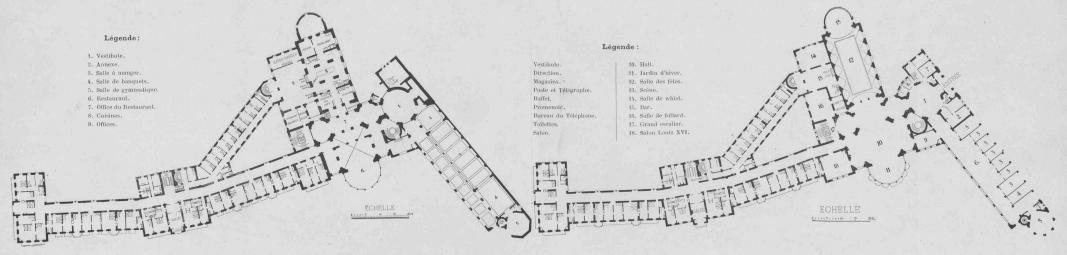




VESTIBULE

HALL





PALACE-HOTEL DE X SUR TERRITET, VAUD